

N/REF : 11/06/2025 9H13 C:264030 I:35268
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Email reçu le Mercredi 11/06/2025 a 9H13

KT GRENOBLE

**3 PLACE JEAN ACHARD
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : FITNESS PARK
3 PLACE JEAN ACHARD
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 11 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 PLACE JEAN ACHARD - GRENOBLE - FITNESS PARK
A LA DEMANDE DE DYLAN

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT TOILETTES DOUCHES HOMMES / FEMMES

Donneur d'ordre : Mr A BLASCO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 09/06/2025 A 16H30
DEBOUCHAGE CANALISATION TOILETTES ET DOUCHES DEPUIS LE REGARD
COTÉ RESERVE
EXTRACTION IMPORTANTE DE PAPIERS
CONTROLE DES DOUCHES (SIPHONS)
NETTOYAGE DES LIEUX

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refolement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	135,33

TOTAL H.T.	405,99
T.V.A. a 20,00%	81,19
TOTAL T.T.C.En EURO	487,18

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN